



COMMUNE DE VENTRON

88310

PROJET PÉDAGOGIQUE des Accueils Périscolaires Année 2019-2020



Le monde est un terrain de jeu, tous les enfants savent ça, mais on finit par l'oublier en grandissant.

Film Yes Man

PREAMBULE

Ce projet pédagogique s'appuie sur les orientations du projet éducatif des prestations périscolaires de la commune de Ventron. L'accueil Périscolaire est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il est géré par la mairie de Ventron. La structure est une entité d'accueil de loisirs avant et après l'école, et durant la pause méridienne. Il ne s'agit pas d'une simple garderie mais d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. Pour l'enfant, c'est un lieu de détente, de découvertes d'activités physiques et de loisirs où il pourra choisir les animations qui l'intéressent (dessin, lecture, jeux...). Sous la responsabilité d'une équipe de professionnels qualifiés.

LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Pour répondre au Projet Educatif local de la commune, l'équipe met en place un Projet Pédagogique qui comprend des activités quotidiennes proposées et non imposées. Ces activités s'inscrivent au complément de l'école. Il s'agit de temps de loisirs et de pause pour les enfants, organisés dans l'enceinte de l'école, dans des espaces dédiés, ou mutualisés.

Les finalités éducatives et sociales du service périscolaire de la commune de Ventron sont de :

- Favoriser le développement et l'épanouissement des enfants
- Permettre l'apprentissage de la vie de groupe
- Entretenir une relation de proximité avec les familles et les autres partenaires
- Adapter le fonctionnement des prestations aux réalités sociales locales

Les objectifs de la structure

- Mettre l'enfant en situation de socialisation à travers la vie en collectivité, le respect des autres enfants et de l'équipe d'encadrement.
- Développer chez l'enfant son autonomie, le respect des locaux et de l'environnement mais aussi sa capacité à vivre pleinement l'activité choisie.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1^{er} objectif : Respecter le rythme de vie de l'enfant :

En tenant compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil.

En laissant le choix de l'activité à chaque enfant et le laisser tranquille lorsqu'il n'a envie de rien faire.

En s'adaptant aux capacités de chaque enfant.

En respectant la réalité d'une tranche d'âge.

2^{ème} objectif : Favoriser la socialisation et la vie en groupe grâce à l'apprentissage du respect des autres, du matériel et de l'environnement

En apprenant à l'enfant la notion de « RESPECT » entre eux et avec les animateurs.

Nous mettons en place des règles de vie en début d'année en concertant les enfants afin que ceux-ci créent des supports ludiques mis en place dans chaque salle. De cette façon les enfants peuvent s'y référer lorsqu'ils le souhaitent. Rappeler régulièrement ces règles aux enfants afin qu'ils se rendent bien compte, et ce, dès tout petit qu'il y a un cadre et que l'on ne fait pas n'importe quoi en collectivité. Impliquer les enfants dans le rangement des jeux et jouets lorsqu'ils partent ; c'est ainsi respecter les personnes qui restent le soir au nettoyage des salles.

Nous leur expliquons qu'en aidant ainsi, ils leur facilitent le travail.

En sensibilisant les enfants au respect du matériel :

En leur expliquant l'intérêt de prendre soin des jeux et jouets mis à leur disposition et de respecter le mobilier.

En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement

En mettant en place des poubelles pour le tri sélectif

- une poubelle pour le carton, papier, plastique, etc...

- une poubelle pour les autres déchets

En utilisant du matériel de récupération pour nos activités manuelles telles des rouleaux essuie-tout, du carton, etc...

3^{ème} objectif : faire de l'accueil un lieu de découvertes et d'échanges

En développant l'imagination de l'enfant :

En proposant des activités diverses et variées (pâte à modeler, à sel, peinture, fresques selon un thème donné ou inventé par eux.)

En contribuant à l'enrichissement culturel mais aussi physique de l'enfant :

En leur proposant des jeux de société mais aussi des jeux en extérieur (relai, jeux avec des ballons, jeux de coopération, etc....)

En favorisant les échanges entre animateurs et enfants

Instaurer un climat de confiance entre l'enfant et l'animateur afin qu'ils puissent ensemble passer de bons moments. L'animateur doit être à l'écoute des besoins de l'enfant et y répondre à tout moment.

4^{ème} objectif : développer l'autonomie de l'enfant, lui donner confiance en lui

En le laissant faire seul le plus possible, et ce, dès son arrivée à l'accueil, le stimuler dans les actions du quotidien (mettre son manteau, l'enlever par exemple). En le laissant seul après une explication d'activité (mais en ayant toujours un oeil dessus et en intervenant si besoin est) pour voir comment il se débrouille. En le faisant respecter les règles d'hygiène de base telles que le passage aux toilettes avant de passer à table et le lavage des mains avant le déjeuner et le goûter.

Méthode pédagogique

Il convient d'intégrer l'accueil périscolaire dans la globalité de la journée. Il faut donc prendre en compte le fait que certains enfants n'aient pas l'énergie ou la volonté de se lancer dans des activités compliquées. Elles doivent être proposées mais surtout pas obligées. Elles doivent laisser la possibilité à l'enfant de refuser de participer. Les activités proposées peuvent prendre pour support le quotidien, la période de l'année (saison/événements...). Malgré la nécessité de proposer des activités diverses et variées, l'essentiel du temps périscolaire est composé de temps libre où l'enfant se réveille tranquillement ou au contraire décompresse après une journée riche. Attention cependant à ne pas s'y méprendre. « Libre » ne veut pas dire « laxiste ». La vie collective nécessite tout un ensemble de règles devant être respectées à chaque instant.

LES LOCAUX

La garderie se situe dans des locaux de l'école maternelle, 5, place de la mairie à Ventron.

Une salle aménagée spécialement à cet effet favorise l'autonomie dans le jeu dans un espace qui garantit tant la sécurité physique, morale, qu'affective. L'aménagement de la salle permet un accès libre aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Du mobilier adapté est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le

rangement. Cette salle a reçu un agrément pour une capacité d'accueil de 20 enfants âgés de 3 à 12 ans. A côté de cette salle un coin lavabo et des toilettes cloisonnés, qui respectent la pudeur des enfants sont à disposition. Nous pourrons également profiter de la salle de motricité et de la cour de l'école maternelle.

LE FONCTIONNEMENT

Le Périscolaire/Accueil de Loisirs est placé sous la direction d'une directrice diplômée EJE et d'une animatrice BAFA et de deux ATSEM ; un agent technique titulaire du BAFA complète l'équipe pour le temps de cantine ; ainsi que (si nécessaire) d'un nombre d'animateurs proportionnel au nombre d'enfants en vertu de la réglementation en vigueur.

La garderie accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés à Ventron . Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 15 à 8 h 30, de 16 h à 18 h 30 et le mercredi de 7 h 30 à 13h30, avec ou sans restauration .

Le soir, un goûter est proposé suivi de jeux libres. Au-delà d'aider les parents à concilier vie familiale et privée, la garderie assure un service d'accueil et de loisirs et de qualité, un lieu éducatif, de découvertes, de savoirs nouveaux dans le respect des rythmes de vie, des personnalités et des besoins propres à chaque enfant.

LA SECURITE



Dans un Périscolaire/Accueil de Loisirs, il n'y a pas de moment sans cadre ni règle ; au contraire, plus le cadre sera facilement repérable par l'enfant, plus les règles lui seront claires, simples et comprises et plus il sera dans un espace de liberté. L'animateur veillera à tout moment à ce que les enfants se sentent en sécurité tant au niveau physique, affectif et psychologique, y compris dans le cadre d'activités sous-traitées encadrées par des moniteurs spécialisés (par exemple, en Accueil de Loisirs).

L'équipe pédagogique est sensibilisée aux consignes de sécurité et d'hygiène dans le déroulement de la journée. Elle est également informée des PAI des enfants et de l'application de leur traitement. Nous disposons d'une pharmacie de base, d'une trousse de premiers secours et d'un registre de soins.

Dès que les animateurs quittent l'enceinte de l'Etablissement avec un groupe d'enfants , ils doivent respecter : les règles de sécurité ; vérifier le nombre d'enfants qu'ils encadrent ; - respecter la sécurité routière (traversée aux passages protégés...)

Les animateurs remplissent obligatoirement une fiche de sortie et indiquent : le nombre d'enfants ainsi que leur nom ; le personnel encadrant ; l'heure de départ et de retour prévue ; la destination de la sortie (trajet aller/retour).

En cas de mauvais comportement d'un enfant qui remettrait en cause le bon déroulement du service et de la sécurité du groupe, plusieurs solutions sont envisageables : dans un premier temps, l'enfant est sensibilisé par rapport à ses agissements ; dans un deuxième temps, les familles sont contactées pour raisonner l'enfant ; dans un troisième temps, si l'enfant persiste, une deuxième convocation des parents dans l'éventualité d'une exclusion temporaire et/ou définitive sera nécessaire.

PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP, OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE.

Les enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique peuvent être admis à condition de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) élaboré conjointement entre les parents, le médecin traitant le Directeur de l'Accueil de Loisirs ; et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité.

L'équipe d'animation participe également à l'intégration sociale des enfants présentant une déficience intellectuelle ou en difficultés. En cas d'allergie alimentaire, un PAI est également élaboré , prévoyant les modalités de prise de repas et de l'alimentation de l'enfant. Dans tous les cas, les PAI prévoient les prises médicamenteuses liées à la pathologie de l'enfant, la conduite à tenir en cas d'urgence et la description des symptômes liés à la pathologie , pouvant survenir et devant alerter. Certains enfants peuvent aussi bénéficier d'un Contrat d'Accompagnement à la Parentalité et de Protection de l'Enfant (CAPE).

Les animateurs sont informés par la Direction avant le séjour, des spécificités du handicap de chaque enfant. Cela permettra d'adapter les activités et l'organisation de la journée. Le Directeur, et en son absence, la personne référent, est chargé de la mise en œuvre de ces procédures, en cas de besoin.

LES DIFFERENTS TEMPS

L'accueil périscolaire comporte différents temps :

L'accueil du matin de 7h15 à 8h30

La pause méridienne de 12h à 13h30 incluant le temps de restauration

L'accueil du soir de 16h à 18h30



L'accueil du matin : Le personnel privilégie la qualité de l'accueil, c'est un réveil en douceur. Le personnel aide l'enfant à commencer sa journée dans le calme, il prend le temps de discuter avec lui. Des activités calmes sont possibles : dessins, jeux de société, poupées, écoute musicale, jeux de constructions. Les enfants peuvent circuler librement d'une activité à l'autre. Le personnel est disponible pour lire une histoire, participer à des jeux de société, en expliquant et contrôlant les règles. Pendant cette tranche horaire, les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner en apportant leur collation.

La pause méridienne : L'essentiel du temps de cette pause est consacré à la restauration de l'enfant. Les enfants sont encadrés par du personnel municipal, animatrices, A.T.S.E.M, adjoint technique. Les animations pendant la pause méridienne doivent :

Permettre à l'enfant de participer à la décoration de la salle et de contribuer au service

Favoriser l'hygiène : lavage des mains avant et après le repas

Développer l'autonomie : maîtriser l'utilisation des couverts

Contrôle et précision des gestes (pour se servir et servir les autres) ; « panacher » les âges à table pour responsabiliser les plus grands

L'accueil du soir : comme le matin, c'est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant, telles que la fatigue et la faim. Le personnel doit, par conséquent, prévoir un temps pour le goûter, fourni par l'association des Parents d'Elèves puis un temps

pour les activités. Ces activités proposées sont orientées vers le jeu et le loisir. Activités motrices, créatives et d'expression seront favorisées. Ce sera également l'occasion pour l'animateur de proposer individuellement ou collectivement aux enfants d'« analyser » le déroulement et les événements de leur journée, d'en favoriser la compréhension et l'appréhension. Les enfants peuvent également faire leurs devoirs (uniquement les travaux écrits); cependant nous préférons que les leçons, lecture et poésies soient apprises au domicile avec les parents.

Il convient également d'organiser l'accueil des parents et la gestion des départs des enfants. L'accueil et les échanges entre animateurs, enfants et parents seront particulièrement soignés à l'occasion de la reprise de leur(s) enfant(s). Une information par les animateurs sur le déroulement de la journée de l'enfant pourra être communiquée à cette occasion. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à toute heure.

LA CANTINE

La cantine fonctionne du 02 septembre 2019 au 03 juillet 2020.

La salle de restauration est attenante à l'école primaire et aux normes en vigueur (visite PMI, commission sécurité...) et adaptée à l'accueil d'un public jeune. Il accueille tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire.

C'est un service communal inscrit dans la continuité éducative, ouvert aux familles dans l'intérêt des enfants. L'aménagement de ce temps du midi favorise le calme, s'attache à la sociabilité de l'enfant et privilégie la détente pendant le moment du repas.

Tous les jours, des repas équilibrés sont préparés par le collège Hubert Curien de Cornimont.

Un employé communal de Ventron est chargé du transport des repas. Pour ce faire, ils sont stockés dans des containers à liaison chaude ou froide selon les besoins. Une fois arrivés, les containers sont déchargés dans la cuisine de la cantine scolaire où sont vérifiées les températures des aliments. Les menus hebdomadaires sont affichés à l'extérieur de l'école sur les panneaux de l'école et consultables sur le site.

Les animateurs, ATSEM et agent technique sont garants de la qualité sanitaire et de l'accueil dans les locaux. Ils accompagnent les enfants durant le temps de restauration dans leur apprentissage de l'autonomie.

L'EQUIPE D'ENCADREMENT ET SON ROLE

L'ensemble de ces actions est encadré par le personnel communal

L'équipe est composée :

- d'une directrice EJE diplômée d'Etat ainsi que du BAFD,
- d'une animatrice diplômée BAFA
- de deux ATSEM CAP Petite Enfance
- d'un adjoint technique, BAFA

La directrice

Elle est garante du bon fonctionnement du centre en conformité avec les textes réglementaires, elle doit être disponible pour tous (parents, enfants, animateurs, prestataires et partenaires...). Elle doit être force de proposition et assumer les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion, d'évaluation...

Les animateurs

Ils doivent assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils encadrent et accompagnent les enfants dans leur épanouissement à travers les activités qu'ils proposent.



LES MERCREDIS RECREATIFS

Un Accueil de Loisirs appelé « mercredis récréatifs » a été mis en place à compter du 03 septembre 2018 (date de la rentrée scolaire). L'objectif principal de ce service est d'offrir aux enfants, au sein des locaux dédiés et avec un matériel adapté, une matinée hebdomadaire de détente dans la continuité de la semaine scolaire.

Le service fonctionne tous les mercredis en période scolaire (sauf jours fériés) dès 7h30 jusqu'à 13h30 si on inclut la restauration qui est proposée à partir de 12h. Un programme d'animations est proposé aux parents pour permettre aux enfants de 3 à 12 ans de découvrir une multitude d'activités de loisirs, éducatives ou récréatives, en profitant d'un encadrement qualifié de deux animatrices.

TARIFS

Demi-journée : 6.80 € si QF inférieur ou égal à 650

6.90 € si QF supérieur à 650

LA COMMUNICATION

Au début de chaque année scolaire, l'équipe pédagogique retravaille tout ce qui concerne les divers règlements et les projets, pour ensuite les distribuer aux familles. Ceux-ci décrivent les différents types d'accueil, les conditions d'admissions pour chacun d'eux, les règles à respecter... Une réunion avec les parents est également mise en place afin de créer un contact avec eux mais aussi de pouvoir leur expliquer plus précisément les différents accueils et les projets qui en découlent.

L'équipe pédagogique reste disponible tout au long de l'année, qui permet d'entretenir une relation de confiance avec les parents. Un programme d'activités est affiché pour chaque sessions de vacances scolaires, ce qui permet aux enfants de s'inscrire et de choisir en fonction de leurs envies. Celui-ci rassure également les parents sur la qualité d'accueil proposé à leurs enfants. De plus, un nouveau service d'alerte et d'information pour l'école et les services périscolaires et extrascolaires a été mis en place depuis le mois de mars par la commune : l'application ILLIWAP. Il s'agit d'un service d'information et d'alerte via Smartphone ; diffusion d'informations importantes des écoles sur les services périscolaires et extrascolaires (information grève et service minimum d'accueil, date limite de retour d'inscription cantine...).

LES OUTILS D'ÉVALUATION

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du centre de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

Elle est aussi un moyen de communication facile auprès de parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants. L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions quant aux activités passées ou/et à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Une rencontre préalable au stage est organisée avec les services de la commune et la directrice. Un référent est déterminé dans l'équipe en fonction de la tranche d'âge sur lequel intervient le stagiaire.

Une évaluation intermédiaire est faite à mi-séjour et à la fin de ce dernier avec l'équipe puis avec le directeur ou son adjoint. Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto évaluer. La prise d'autonomie est progressive. Au cours de la première semaine de formation, l'animateur stagiaire découvre les groupes, en apprentissage avec l'aide des animateurs et du directeur. Dès la deuxième, il propose des activités, accompagné d'un autre animateur. Enfin, dans la troisième semaine, il doit pratiquer des activités, Le stagiaire, dans la mesure du possible, a la possibilité de choisir la tranche d'âge avec laquelle il va travailler. Il peut aussi, en cours de stage, changer de groupe d'âge.

CONCLUSION

Le Périscolaire/Accueil de Loisirs est plus qu'un mode d'accueil, c'est un lieu de vie et un lieu éducatif favorisant l'éveil et l'épanouissement de l'enfant par la pratique d'une pédagogie de qualité. Les différentes expériences et situations que l'enfant va rencontrer, vont lui permettre progressivement d'intégrer les règles de la vie sociale.

